



RENTREE SCOLAIRE

DU 5 Novembre 2018

Madame, Monsieur, chers
parents,

La sécurité de l'école et notamment les entrées et sorties de nos enfants est une priorité, pour vous, les enseignants et les élus.

Depuis que nous sommes en Vigipirate, le parking devant l'école est interdit au stationnement. **Tous les efforts** que nous vous avons demandés pour assurer la sécurité de nos enfants sont **restés sans effets**. Le stationnement de quelques-uns (unes) est anarchique. (Dans les massifs, sur les passages protégés, devant les habitations, dans les carrefours...)

Par ailleurs, les automobilistes empruntant la rue de Fresnes n'étant pas toujours respectueux des limitations de vitesse, nous avons frôlé plusieurs fois la catastrophe.

En accord avec l'inspection académique, il a été décidé que l'entrée et la sortie se ferait rue de l'Église, près du parking du cimetière qui sera réservé aux écoles.

Les enfants de primaire seront accueillis à la grille du petit jardin par l'instituteur(trice) de permanence. Les parents resteront à la grille.

Les enfants de maternelle seront accueillis à la nouvelle porte côté rue de l'Église.

La sortie des enfants de primaire se fera rue de l'Église, dans les mêmes conditions. Pas de changement pour les enfants de maternelle, les parents iront à la sortie des classes en passant par le portail rue de l'église.

La rue de l'Église est une « zone de rencontre » où la **priorité est donnée aux piétons et vélos**. La vitesse y est **limitée à 20km/h**. Il est bien entendu **interdit de s'arrêter sur la chaussée** pour déposer les enfants. **Le parking du cimetière est à 100m** et il vous est réservé.

Je sais pouvoir compter sur la majorité d'entre vous pour respecter ces règles. Aux réfractaires je promets l'intervention des forces de police et la verbalisation, **pour la sécurité de nos enfants**.

Le Maire, Jean-Charles DULION.